

Objet : Equipements culturels - Ecole Musique & Danse – Acquisition d'un saxophone d'occasion à un particulier

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu l'arrêté n°2017-217 du 16 novembre 2017 donnant délégation à Pascale MASOERO pour les affaires traitant des équipements culturels de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la proposition de Mme PIFFET Marie-Christine, domiciliée 72 route des Granges – 73460 TOURNON, de vendre un saxophone à l'Ecole Musique et Danse,

Vu l'expertise de M. BOURIEL Sylvain,

Décide

Article 1 : La CA Arlysère se porte acquéreur d'un saxophone de marque Roy Benson, modèle soprano courbe pour étude, numéro 30805169 pour un montant de 200 € qui seront versés à Mme PIFFET.

Article 2 : Cet instrument sera mis à disposition des élèves et des professeurs de l'EM&D.

Article 3 : M. le Président, M. le Directeur de l'EMD, Mme le Régisseur des recettes de l'EM&D, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée au prochain Conseil communautaire.

Fait à Albertville, le 12 novembre 2019
Pascale MASOERO
Vice-Présidente

